

Livret de famille

Un livret de famille est délivré aux époux à l'occasion de leur mariage. Toute modification liée à l'état civil des personnes inscrites dans le livret (séparation, naissance, adoption...) doit faire l'objet d'une mise à jour.

Le livret de famille est remis automatiquement par l'officier de l'état civil à l'occasion de l'un des événements suivants :

- › aux époux lors de la célébration du mariage
- › aux parents ou à celui d'entre eux à l'égard duquel la filiation est établie, lors de la déclaration de naissance du premier enfant
- › à l'adoptant, lors de la transcription sur les registres de l'état civil du jugement d'adoption d'un enfant
- › à la demande des parents qui en sont dépourvus, à l'occasion de l'établissement d'un acte d'enfant sans vie

Attention : seul l'officier de l'état civil qui détient l'acte d'origine peut établir, délivrer ou mettre à jour un livret de famille.

La délivrance d'un second livret de famille est possible à la condition d'en indiquer le motif :

- › suite à un divorce ou une séparation
- › après le vol ou la perte du livret

La demande de duplicata est à adresser à la mairie de résidence du demandeur.


Important : il appartient aux titulaires du livret de famille de faire procéder à sa mise à jour par l'officier de l'état civil compétent. L'usage d'un livret de famille incomplet ou inexact en raison de changements intervenus dans l'état des personnes considérées est passible de sanctions pénales.

Exemple : l'absence de la mention du divorce sur un livret de parents mariés.

CONTACT

Service affaires generales - état civil

Place de la Libération CS 80212
69134 ÉCULLY CEDEX

 04 72 18 10 00

 [Courriel](#)

 [VOIR LA FICHE](#)



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser